

Le recensement dans notre commune, c'est pour bientôt !



L'année 2018 sera l'année du recensement dans notre commune. Il se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

Pour ce faire, nous devons recruter 5 agents recenseurs, qui seront chargés d'aller dans tous les foyers de la commune pour effectuer le recensement.

Les qualités requises pour ce poste sont : disponibilité, rigueur, sérieux, capacités relationnelles, respect du secret professionnel, connaissance de la commune souhaitable, avoir le permis de conduire et un véhicule.

Son rôle : Faire du repérage ; vérifier que la liste d'adresses de son secteur est correcte et la modifier si besoin ; prendre contact avec les habitants ; leur remettre la documentation en les informant des démarches à faire ; faire le suivi des dossiers ; prise de rendez-vous avec l'habitant pour récupérer les dossiers si besoin ; communiquer avec le coordonnateur communal.

Le travail d'agent recenseur débutera le 8 janvier par une formation.

Si cela vous intéresse, merci de nous envoyer vos CV et Lettre de motivation à l'adresse suivante :

Mairie de Luché-Pringé

Rue Paul Doumer

72800 LUCHÉ-PRINGÉ.